d'empêcher que dans les différens mouvemens qu'elle exécute, les crins ne s'engagent ou ne s'entortillent autour des casseaux, ce qui pourrait les arracher, ou tout du moins exercer sur le cordon des tractions douloureuses.

A moins qu'un cheval ne soit tout à fait affaibli (cas auquel il y aurait eu imprudence à l'opérer), on est dans l'habitude de lui faire une saignée de 6 à 8 livres une heure ou deux après l'opération, et de le tenir à la diète blanche (paille et barbotage clair) pendant les deux ou trois jours qui suivent. Il est avantageux aussi, dans les premiers temps, de donner au moins un lavement par jour pour faciliter les défécations. Mais ce qui importe surtout après la castration, c'est de promener souvent l'animal qui l'a subie. Il faut qu'il soit exercé au pas au moins cinq ou six fois par jour, et chaque fois pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure; s'il fait du vent, on a soin de recouvrir les reins d'une couverture qui descend sur la croupe et les flancs et tombe jusqu'au jarret, de manière à empêcher que les plaies ne soient exposées à l'action d'un courant d'air. C'est pour éviter cette influence fâcheuse, qu'on doit mettre l'animal à une place de l'écurie où l'air de la porte ne puisse arriver directement sur les parties opérées. Si le temps est pluvieux et qu'on ne puisse sortir l'animal, on le promène sous un hangar, dans une grange, et dans l'écurie si elle est assez grande.

La plupart des jeunes chevaux que l'on châtre ne paraissent pas sensiblement affectés de l'opération, après qu'ils sont relevés. Seulement, on remarque en eux une espèce d'étonnement ou d'inquiétude qui se décèle par leur attitude, puis par un peu de gêne dans leur marche, et des piétinemens dans les membres postérieurs. Cependant, il en est quelques-uns qui paraissent éprouver des douleurs assez vives, qu'ils manifestent en s'agitant beaucoup, et frappant souvent et fortement le sol avec un membre antérieur ou successivement avec les deux; quelquefois en se roulant comme s'ils étaient affectés de coliques. Ces symptômes se calment ordinairement au bout de quelques heures, sous l'influence d'une ou, au besoin, de deux saignées, de la promenade et quelques lavemens émolliens. Mais s'ils persistaient, il serait prudent de s'assurer si quelque partie des enveloppes, ou, dans le cas de castration à testicules couverts, si une anse de l'intestin n'aurait pas été pincée par les casseaux; ou encore, si une *hernie inguinale* ne se serait pas produite par les efforts faits par l'animal pendant l'opération. Ces deux derniers accidens seraient fort graves, et exigeraient des secours prompts et éclairés.

Certains chevaux, et surtout les poulains, cherchent à arracher les casseaux avec leurs dents; on les en empêche en les attachant au râtelier, jusqu'au jour de l'enlèvement de ces instrumens de compression. On obtiendrait le même résultat en les attachant à deux longes et de court après la mangeoire; ou encore, en leur mettant le *collier à chapelet*.

Autant que possible, on évite de mettre les chevaux nouvellement châtrés au milieu ou au voisinage de jumens ou chevaux hongres. Outre l'excitation nuisible qu'ils en éprouvent et qui les fait se tourmenter, ils pourraient se détacher et essayer de saillir les jumens ou de monter sur les chevaux hongres, et se faire ainsi beaucoup de mal.

Quelques personnes croient utile de conduire les chevaux à la rivière ou dans les mares une fois par jour, pendant les premiers jours qui suivent l'opération. Nous croyons ces bains sans aucun avantage, et souvent même dangereux, lorsque les plaies suppurent et que les parties environnantes sont tuméfiées. Nous les avons vus souvent produire la cessation immédiate de la suppuration, et les animaux mourir du *tétanos* ou d'une inflammation de bas-ventre (péritonite).

C'est ordinairement le troisième jour en été et le quatrième jour en hiver, qu'on retire les casseaux. Alors, la mortification du testicule et de la portion comprimée du cordon est complète. Alors aussi, on observe un commencement de suppuration dans les plaies, et le fourreau est ordinairement le siége d'un engorgement mou et peu considérable.

Pour enlever les casseaux, on lève avec la plate-longe un des membres postérieurs, on excise avec les ciseaux les portions de testicules et de cordon mortifiées qui pendent au-dessous du casseau, on coupe ensuite avec le bistouri les tours de fouet qui réunissent postérieurement les deux branches de chaque casseau, on écarte ces deux branches l'une de l'autre, et le casseau tombe.

Après l'enlèvement des casseaux (c'est-à-dire après le troisième jour) la suppuration augmente, ainsi que l'engorgement du fourreau, qui, dans certains chevaux, s'étend jusque sous le ventre. Alors, on peut rendre les promenades moins longues et moins fréquentes; et, si l'animal a de l'appétit et de la gaîté, se relâcher peu à peu de la sévérité du régime pour le ramener insensiblement à sa nourriture habituelle. Les soins qu'exigent les parties opérées sont simples. Il suffit de nettoyer avec de l'eau tiède les bords des plaies sur lesquels le pus se concrète et forme des croûtes; mais il ne faut pas laver les plaies elles-mêmes, ainsi que je l'ai dit à l'article *Pansemens*, en traitant des *plaies qui suppurent*.

Si l'animal va bien et qu'on soit fondé à ne craindre aucun accident, il n'y a pas d'inconvénient, au bout d'une douzaine de jours, à lui faire faire un léger travail au pas, sur un terrain doux, pourvu que ce travail ne dure pas d'abord bien longtemps et n'exige pas beaucoup de tirage.

La marche vers la guérison est annoncée par l'épaississement graduel du produit de la suppuration, sa diminution de quantité, et enfin sa cessation complète qui précède de peu la cicatrice de la place.

*b—Procédé par torsion.*—Dans ce procédé, comme dans celui par les casseaux à testicules *découverts*, on incise d'abord les trois enveloppes les plus extérieures du testicule. Mais ensuite, au lieu de placer un casseau ou une ligature sur le cordon pour le mortifier d'abord, et n'enlever le testicule qu'au bout de trois jours, l'opérateur pince le cordon le plus haut qu'il peut, entre le pouce et l'index de la main gauche, le serre fortement pour l'empêcher de glisser lorsqu'il opérera la torsion